

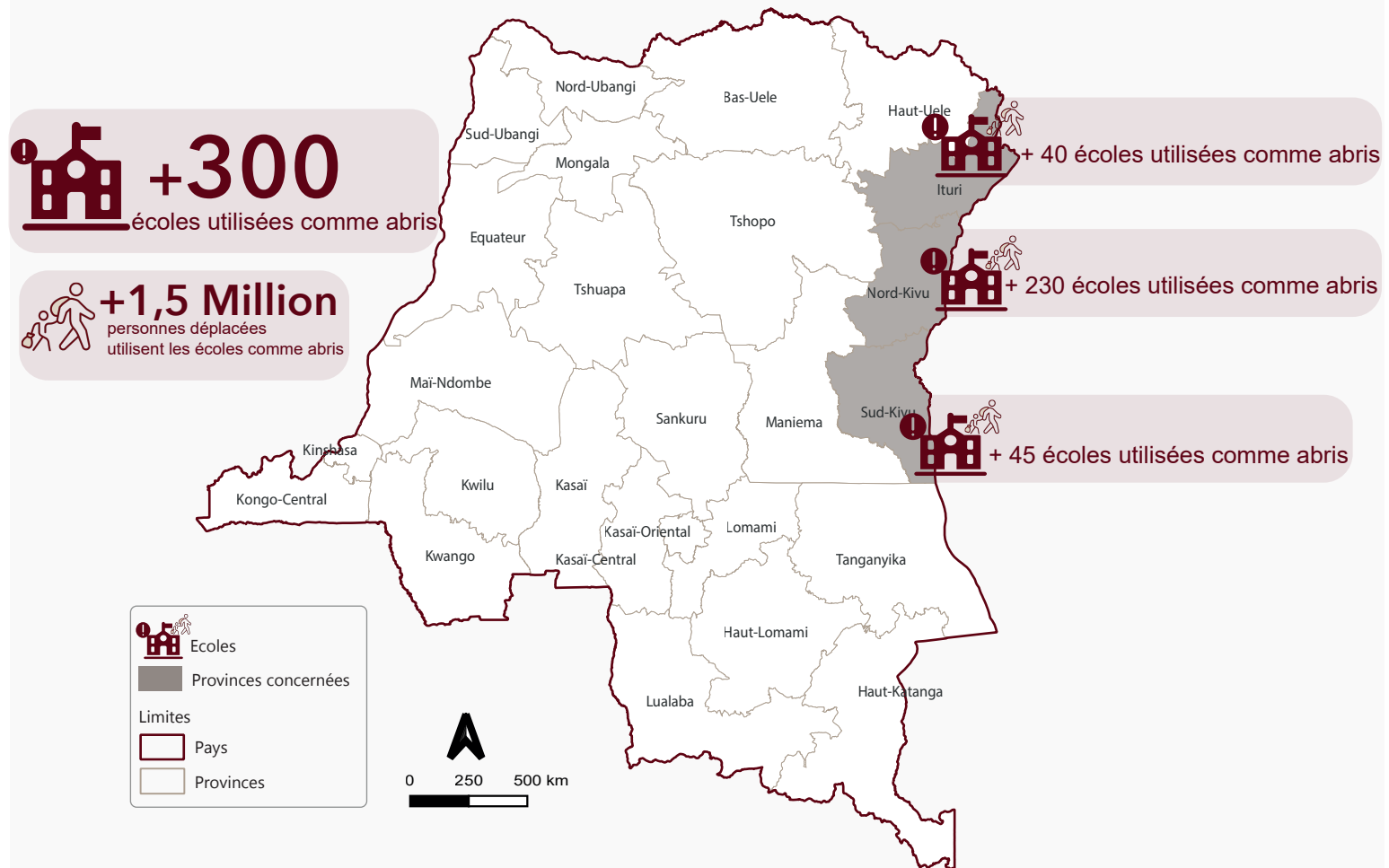


Plaidoyer pour le désengorgement immédiat des écoles abritant des ménages déplacés et leur relocalisation dans des hébergements sûrs et adaptés en Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri

La rentrée scolaire est prévue pour la semaine du 2 septembre 2024, mais plus de 1,5 million de personnes vivent actuellement dans des centres collectifs ou utilisent les bâtiments scolaires comme abris au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. Cette situation met en péril l'accès à l'éducation de plus de 164 000 enfants en âge scolaire.

Face à cette situation préoccupante, des actions urgentes doivent être prises afin de garantir le droit à l'éducation des enfants tout en relocalisant les familles déplacées dans des hébergements sûrs et adaptés.

Situation dans les provinces



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte ne signifient pas l'approbation ou l'acceptation des Nations Unies.

Activités multisectorielles à mettre en œuvre d'urgence :

- Trouver des espaces additionnels pour l'installation des ménages se trouvant dans les écoles
- Relocaliser les personnes déplacées internes (PDI) dans des sites d'hébergement sûrs et planifiés
- Construire des abris d'urgence
- Mettre à niveau ou construire des abris pour les déplacés relocalisés au sein de familles d'accueil
- Réhabiliter les écoles utilisées comme abris
- Remplacer les mobiliers scolaires endommagés ou utilisés comme bois de chauffe

Source d'information : Clusters Éducation et CCCM RD Congo